BULLETIN FLUVIAL

Nouvelle-Orléans, 25 septembre 1903

Rapport de la Bureau Météorologique à la Nouvelle-Orléans, Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

Le étage à 8 heures A. M.

Stations.	Pieds hauteur à la rive, pieds.	Ligne du danger, pieds.	Hauteur, pieds.	Changement dans les dernières 24 h.
St-Paul		14	11.7	-0.2
Davenport	16	15	10.3	+0.9
St. Louis	32	30	17.2	-0.7
Cairo	44	45	18.0	-0.7
Memphis	32	33	12.7	-0.3
Helena	43	42	8.8	-0.3
Vicksburg	44	45	18.3	+0.2
Riviere Rouge			15.8	+0.4
Donaldsonville	23	25		
Nouvelle-Orléans	9	16	4.9	+0.3
Morville		31	14.9	+0.2
Omaha		41	9.0	-1.3
Kansas City		31	11.6	1.2
Pittsburg	30	23	5.7	-0.3
Cincinnati	45	50	8.5	-0.6
Louisville		28	4.4	0.0
Nashville		40	1.0	0.0
Chattanooga	33	33	1.0	-0.1
Fort Smith		22	2.7	-0.2
Little Rock		23	4.4	-0.2
Arthur City		27		
Burton	20	28	7.5	-0.1
Shreveport	21	29	-0.0	+0.1
Alexandria	32	33	0.7	-0.1
Beaumont				
Camden	26	39	6.0	-0.4
Marion	40	40	3.8	+0.1

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Emma M. Kuechl, femme décédée de Daniel Jung.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 71,564 — Division A — Attendu que Daniel Jung, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Emma M. Kuechl, femme décédée de Daniel Jung, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. E. K. Skinner, avocat.
22 sept—22 26—oct 1

Succession de John Wentford.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 71,162 — Division — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, Administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Cunningham & Cunningham, avocats.
19 sept—19 23 25

Succession de Mme Maria Wintz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 69,619 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Anthony F. Bultmann exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — J. E. Fisher, avocat.
18 sept—18 22 27

Succession de Mme Anna E. Lambert

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 70,622 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte présenté par August C. König, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Fred Adolph, avocat.
17 sept—17 21 26

Succession de Ernest Lee Sansum.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 71,513 — Division A — Attendu que Mme Emma Roussel, veuve de Ernest Lee Sansum, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ernest Lee Sansum, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — James I. McLoughlin, avocat.
18 sept—18 21 26

Succession de Lewis M. Story.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 71,368 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Cunningham & Cunningham, avocats.
19 sept—19 23 28

CONSULAT DE FRANCE

— A —

LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX, 624 rue Gravier au haut de la Banque des Citoyens.

Les renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

Liste de publication.

POUR SEPTEMBRE 1903.

Bagué Paul — Lagrange Jean
Bertermann James — Lacoste Urbain
Bessac Vve Mad — Lamouche Anatole
Bechler Louis — Mathus Michel
Bouby Hermann Jean — Moreau Henri
Louis Simon — Monnic Pau
Amaille, Emile Fo — Philippe Denis
el — Rebeau Georges
Chebray Pierre Marie — Rayaud Bernard
Dubos Joseph — Sabot Michel Pierre
Dussaut Ulysse — Samory Henri
Ferrouillat Léonard — Schlosdt Louis
Vve Bernard — Chas
Gadonneix Léonard

Signé: Le Gérant.

PETER GALLAGHER,

ENCANTEUR

Et Agent

Propriétés Foncières et Assurance

Voyez ce que vous en pensez d'abord

No 816 rue Commune

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villemeuve

Vous préserve des piqures des Moustiques

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille ..... 25c.
Grand flacon ..... 50c.

VENTES A L'ENCAN.

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage

— DE —

Propriétés Commerciales de Valeur

Pour Chercheurs de Placements

Dans le Quatrième District

Près du Marché de la rue Neuvième et vis-à-vis de la station des chars de la rue Magasins, à Proximité des Ecoles et Eglises, etc.

No 3234 rue Magasins,

A l'encoignure de la rue Pleasant. Occupée comme Buvette, enjette à un bail expirant le 30 octobre 1906.

No 3236 rue Magasins,

Occupée comme un salon d'huitres et restaurant.

Nos 3240 et 3242 rue Magasins

Occupée par une buanderie et boutique de barbier.

Nos 1028 et 1030 rue Pleasant,

Occupée comme une résidence.

Philip Kammer et als vs Christian Meyer et les mineurs Marie Kammer et Gussie Kammer.

No 71,392—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division B

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—731 rue Commune— JEUDI, le 22 octobre 1903, à midi, à la Bourse des Entreprises de la Nouvelle-Orléans, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 4 septembre 1903, et signé le 18 septembre 1903 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans Div. D, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Div. B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1er—Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet No 122 borné par les rues Magasin, Pleasant, Toledano et Constance, autrefois rue Live Oak, désignés sur un plan ou devis de voyer fait par George de Armas, voyer, daté le 10 juin 1903 et annexé à un inventaire pris par James Boyd Grinage, notaire, le 29 août 1903, par les lettres "A", "B", "C" et "D" et mesurant en mesure américaine comme suit, à savoir—

Le lot A formant l'encoignure des rues Magasins et Pleasant et mesurant trente deux pieds onze pouces de face à la rue Magasins, le même largeur dans le fond sur une profondeur de soixante douze pieds de face à la rue Pleasant et soixante et onze pieds six pouces et six lignes de profondeur sur l'autre côté contigu au lot B et est composé de la portion de la façade du lot original No neuf.

Le lot B est contigu au lot A commençant à une distance de trente deux pieds onze pouces de l'encoignure des rues Magasins et Pleasant mesurant vingt sept pieds quatre pouces de face à la rue Magasins, la même largeur dans le fond sur une profondeur de soixante et onze pieds six pouces et six lignes sur le côté contigu à la rue Pleasant et soixante et onze pieds un pouce et quatre lignes sur l'autre côté contigu au lot C et est composé de la grande portion de façade du lot No dix.

Le lot C est contigu au lot B et commençant à une distance de soixante pieds trois pouces de l'encoignure des rues Magasins et Pleasant mesurant trente huit pieds deux pouces de façade à la rue Magasins la même largeur dans le fond sur une profondeur de cent dix pieds huit pouces et deux lignes entre lignes égales et parallèles et est composé d'une partie du lot original No dix et du tout du lot No onze.

Le lot D est contigu aux lots A et B dans le fond et commence à une distance de soixante douze pieds de l'encoignure des rues Magasins et Pleasant mesurant trente huit pieds huit pouces et deux lignes de face à la rue Pleasant trente neuf pieds six pouces et six lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de soixante pieds trois pouces entre lignes égales et est composé de la portion du fond des lots Nos Neuf et Dix.

2me. Dix actions du fond Capital de la Lafayette Fire Insurance Company, leur stock est démontré par le certificat No 102 daté le 1er mars 1895 et issu au nom de la succession de Charles Kammer.

Conditions—Comptant, les taxes pour 1903 devant être acquittées par l'acquéreur. Lacte de vente prendra James Boyd Grinage, notaire.

Gustave Kronenberger, avocat pour le plaignant.

Henry L. Garland et Root Legier, avocats pour les défendeurs.

20 sept—20 27—Oct 1 11 18 22

Téléphonez—

J. GARLICK,

L'UNIQUE AFFICHEUR.

Les meilleurs tableaux, localités de choix.

Bureau 633 Place Commerciale

Bas-Lan

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher

Successeur de Curtis et Gallagher

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, le 27 octobre 1903.

No 616 rue Neuvième,

(Entre les rues Chippewa et St Thomas)

Une Résidence commode à deux étages,

Louée à $26.00 par mois, le terrain mesurant environ 29x110.

Succession de Patrick Gallagher.

No 71,443—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—No 846 rue Commune — MARDI, le 27 octobre 1903, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. John St Paul, juge dûté et signé le 21 septembre 1903, et adressé à Peter Gallagher, encanteur, il sera offert en vente à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Neuvième, Chippewa, Harmonie, et St-Thomas, désigné par le numéro 14 et mesurant vingt-neuf pieds de façade à la rue Neuvième sur cent neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers en plus comptant, la balance en un et deux ans avec sept pour cent d'intérêt de la date de l'acte de vente garanti par billets de l'acquéreur et les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente ultérieurement C. G. Rehentisch, notaire, aux frais de l'acquéreur.

PETER GALLAGHER, Encanteur.
No 846 rue Commune.

John B. Fisher, avocat.

N. B.—L'acquéreur doit payer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

25 sept—25 27—oct 4 11 18 25 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

— : o : —

Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.

Rabite and Mule vs Henry Duval

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 14,745 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable juge de la première cour de cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à rendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 2 octobre 1903, à 11 heures a. m. la propriété ci-après décrite, à savoir: Le contenu d'une buvette consistant d'un grand assortiment de vins et liqueurs, vaisselle, verres, tables, chaises, lounges, pendule, sucrier, barril de whiskey éventail électrique, un National Cash Register, licence de ville et d'état pour 1903, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY, constable. Wynne G. Rogers, avocat.
22 sept—22 29—oct 2

Miss Katie Rarcivigi vs Wm McLellan.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 14,619 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt, Nos 613 et 615 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le deuxième district de cette ville, le LUNDI, 28 septembre 1903, à 11 heures a. m. de la propriété ci-dessous décrite à savoir: Le contenu d'une épicerie consistant en lot d'épiceries, deux balances "Computation", 2 vitrines, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. R. KENNEDY, Constable. Geo. F. Unterreiner, avocat. 18 sept—18 25 27

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un Piano Mathushek.

Philip Werlein Limited vs G. W. Smith Vente

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 68,460—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés le JEUDI, 1er octobre 1903, à 10 30 heures a. m. la propriété ci-après décrite à savoir:

Dans l'établissement de Piano de Werlein Nos 614 et 616 rue du Canal.

Un Piano Mathushek.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Merrick & Lewis et Philip Gensler, Jr, avocats pour les plaignants.
19 sept—1 2 21 25—oct 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Shérif du contenu et installations du vente établissement de vêtements etc.

Pour être vendus en bloc au No 117 rue St Charles.

Robert Reis and Co. vs Adolph J. Hollander & I. H. Rosenberg—No 69,747
J. Schoenman vs Adolph J. Hollander, No 70,347.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus intitulées respectivement, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, le 26 septembre 1903 à 11 heures A. M. la propriété ci-après décrite à savoir—

Sur les lieux No 117 rue St Charles.

Le contenu entier, meubles, installations et stock de vêtements et marchandises de variété pour hommes, etc., contenu dans ledit lieux d'après l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions — Celle ci étant la deuxième et dernière vente à l'encan ladite propriété sera définitivement adjugée au plus haut et dernier enchérisseur, pour ce qui en rapportera, à douze mois de crédit. L'acquéreur fournissant bonne et solvable sécurité portant intérêt au taux de cinq pour cent par an de la date de la vente jusqu'au paiement final. L'acquéreur aura droit en à déduire de son enchère, et payer comptant, au moment de la vente, le coût et les frais du procès et de la vente disons environ $400, et de plus payer les taxes de ville et d'état sur ladite propriété, disons environ $400.

H. B. McMURRAY
Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Ernest T. Florance, avocat pour les plaignants dans ces deux affaires.
17 sept—15 16 19 23 26

LE CRESCENT TURF EXCHANGE.

Coin Douane et Royale.

Entrée pour toutes les courses étrangères

JULES ANDRIEU,

— Gérant —

ROCHEREAU & ANDRIEU

AGENT D'AFFAIRES.

913 rue Gravier

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

— : o : —

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 1305 rue Johnson. Bâtisse à deux étages consistant d'une résidence et d'une boutique de barbier anciennement établie.

Succession de Victor Diehnschneider et femme.

No 71,225 — Cour Civile de District — Division A.

PAR STROUDBACK & STERN, Leonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 22 octobre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 15 septembre 1903 par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. J. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toute les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances la dessus y appartenant situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par le chemin du Bayou, les rues Galvez, Johnson et Quartier, et mesurant d'après un plan fait par L. H. Pilié le 19 mai 1882. Trente sept pieds cinq pouces de face à la rue Quartier, soixante trois pieds quatre pouces de face à la rue Johnson, dix pieds onze pouces et trois lignes de face au Chemin du Bayou et quatre-vingt pieds deux pouces et deux lignes sur les lignes séparant ledit lot de la balance de l'ilet.

Les améliorations comprenant une bâtisse à deux étages, en bois, consistant en une résidence et en une boutique de barbier anciennement établie, connus comme No 1305 rue Johnson, le tout en bonne condition et à proximité de tous les avantages.

Conditions—Un tiers en plus comptant et la balance, en un et deux ans en billets de l'acquéreur portant sept pour cent d'intérêt par an, de la date jusqu'au paiement devant être garantis par hypothèque privilège de vendeur sur la propriété vendue et par les clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente devant être passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur devant assumer les taxes de 1903 en plus et au dessus du prix d'adjudication; et pour acquitement général.

20 sept—20 27—Oct 4 11 18 22.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Recevoir.

In re le Recevoir de la "Farmer's Consolidated Dairy Co., Ltd."

No 70,426 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division B.

Et in re Mlle Cécile H. Cassard vs la "Farmer's Consolidated Dairy Co. Ltd."

No 71,475—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division E.

PAR STROUDBACK & STERN — Leonard L. Stern, Encanteur—MERCREDI, le 30 septembre 1903, à 11 heures a. m., sur les lieux No 1300 avenue St Charles, à l'encoignure de la rue Erato, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de deux ordres de cour en date le 11 septembre 1903 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, et l'autre en date du 17 septembre 1903, et signé par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E. Une fontaine à Soda en marbre avec un compteur M. T. éventail électrique, un coffre fort en fer, un lot d'assiettes pour crème à la glace, verreries et porcelaine, un moteur électrique installations, un "National Cash Register", une machine pour glacer la crème, un lot de choses diverses et les installation d'une laiterie et confiserie de premier ordre, d'après l'inventaire enregistré ainsi cinq chevaux et trois wagons.

Conditions — Comptant.

Cage, Baldwin et Crabites, avocats pour le recevoir. Frank McGinn, avocat pour Mlle Cécile H. Cassard. 19 sept—19 20 27 30

J. A. Reinach.

— o —

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Bridget McGinn et Magill femme de Jeremiah Lynch.

No 71,227 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — Division E.

PAR JACOB A. REINACH, encanteur—Bureau No 636 Allée Commerciale—JEUDI, le 22 octobre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, de cette ville en vertu d'un ordre signé et daté et signé le 15 septembre 1903, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le cinquième district, désigné comme lot No un de l'ilet 178 lequel est borné par les avenues Pacifique et Alix et les rues Alix et Elisa et formant l'encoignure de l'avenue Pacifique et la rue Alix, et mesurant trente et un pieds neuf pouces (31 9") de face à l'avenue Pacifique sur soixante et un pieds dix pouces de profondeur et faisant à la rue Alix entre lignes de côté égales et parallèles, en mesure américaine, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Termes et conditions — Une moitié au plus comptant et la balance en un crédit de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, avec intérêt au taux de 8 0/0 par an, de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque et lien de vendeur, et devant faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant E. H. Seymore, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 sept—20 27—oct 4 11 18 à date

Harry H. Hodgson.

— o —

ANNONCE JUDICIAIRE.

Les Améliorations Entières

— DE —

La "Delta Delinting and Refining Company Ltd".

Un Moulin d'Huile de Graine à Coton de 50 tonneaux.

Située à l'encoignure des rues Sud Peters et Céleste.

CONSISTANT DE

Bouilloires "Kris", Machine à vapeur "Corliss" de la force de 200 chevaux 32-15 "Box Press" Patente "Smith Vale" 260 — 2-54 "Heaters" complètes, Porteuse Egraineurs, Tuyaux Hydrolique, Tuyaux Arbre de Couche, Poulies, Bande de cuire, Crochets pour ceinture, Boîtes, Balances, Stocks, Moules, "Trucks", etc

9 "Brown Cotton Linters" 110 acres chacun: en bloc.

Mardi, le 29 Septembre 1903,

A midi, à la Bourse des Propriétés Foncières.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur, Bureau, 732 rue Commune, MARDI, le 29 septembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la même Honorable Cour, Division D, maintenant absent en congé, Dossier No 60,232, dans l'affaire de Charles W. Brown vs la Delta Delinting and Refining Co Ltd" à l'enchère publique, il sera vendu:

Les installations entières de machines, de bouilloires etc. appartenant à la "Delta Delinting and Refining Company Ltd" et contenu dans les bâtisses à l'encoignure des rues Sud Peters et Céleste dans le Premier District de cette ville.

Termes et conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes dues et devant faire dues sur la dite fabrique pour l'année 1903 en plus et au dessus du montant de son achat et devant démanteler les dites installations et les enlever de la fabrique, remettre les lieux en parfait état de propreté au bon main, tout ceci devant être complété au plus tard le 20 septembre 1903. Cette vente se fera à la 20 septembre 1903 à 11 heures A. M. Pour inspecter les présentes et d'une carte de visite.

3 sept

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.

— o —

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETES Eligiblement Situées

DANS LE

Troisième District.

Coin Bourgogne et Piété.

VIS-A-VIS

DU MARCHÉ ZENGEL.

Bâtisse à un étage récemment construite, occupée comme

Café et Salon de Billard,

727 AVENUE POLAND.

Entre Royale et Dauphine.

Shop face à la rue Poland.

A l'arrière un cottage élevé.

Ferdinand Von Behren et al vs Louisa Heger.

No 71,330—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 802 rue Perdido—MERCREDI, le 7 octobre 1903, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à leur BUREAU ET BOURSE,

802 rue Perdido, près de la rue Carondelet, en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé en pleine Cour le 4 septembre 1903, par l'honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, les propriétés ci-après décrites dans l'affaire ci-dessus—

1e Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Piété, Louisa, Bourgogne (autrefois Urape) et Kompart (autrefois Amour), lequel lot est désigné par la lettre A sur un croquis annexé à un acte de vente d'Henry Conn à F. Von Behren, passé pardevant Charles T. Soniat, notaire en cette ville, le 31 janvier 1895 et forme l'encoignure des rues Piété et Bourgogne et mesure 47 pieds 10 pouces et 3 lignes de face sur la rue Piété sur 67 pieds de long et profondeur sur la rue Bourgogne, lequel lot est composé de la face de la portion du lot No 20 et de la face de la portion de la moitié du lot No 19. Etant la même propriété que F. Von Behren a acquise durant la communauté qui existait entre lui et Mary Heger, sa femme décédée, par acquis de Henry Conn par acte passé pardevant Charles T. Soniat, notaire en cette ville, daté le 31 janvier 1895 enregistré livre 158, page 202 du Bureau d'Aliénations.

Les améliorations comprenant une bâtisse à un étage, construite récemment, vis-à-vis le Marché Zengel, occupée par un salon de billard et café. Ne manquez pas d'aller examiner la propriété avant la vente.

2e Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages y appartenant ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 184 borné par les rues Solognac, Dauphine et Kentucky et désigné par la lettre F sur un croquis dressé par C. Lucas Lewis, député voyer de la ville daté le 13 août 1895, et annexé à un acte passé pardevant F. D. Charbonnet, notaire le 2 décembre 1895 d'après lequel croquis ledit lot mesure 35 pieds 6 pouces de face sur la rue Poland sur une profondeur de 103 pieds 7 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Le dit lot est composé de tout le lot original No 8 et en partie du lot original No 7.

Les améliorations comprenant un shop, face à la rue Poland, et à l'arrière d'un cottage à deux chambres, hangar, etc., désigné par le No municipal 727 rue Poland.

Termes et Conditions. La moitié au plus comptant et la balance à un, deux et deux ans de crédit à l'option de l'acquéreur portant six pour cent d'intérêt par an de la date du compromis de la vente jusqu'au paiement garantie par hypothèque et privilège de vendeur avec hypothèque spéciale. Les actes de vente ultérieure sans aliénation et de vente sans estimation avec 5 0/0 pour honoraires d'avocat pour renforcer le paiement des billets et de toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente. Les acquéreurs devront assurer les améliorations pour un montant égal aux billets et de transférer la police au porteur et d'assumer de payer en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1903, et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix au moment de l'adjudication et n'auront droit aux loyers seulement du jour où complètement de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Charles de Buchanorne, notaire.
6 sep—6 13 20 27—oct 4 7

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Wm Craig Mylne.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,679—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
Cunningham & Cunningham, avocats
17 sep—17 21 26

Succession de Mme Henrietta Heinrich.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 65,831—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir pour lesquelles le compte final présenté par Christian J. Schmalz, exécuteur testamentaire dudit défunt, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
Zengel, Thomas & Suthon, avocats.
19 sept—19 23 28

Succession de John H. Reifs

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 71,518—Division D—Attendu que Charlotte Johanna Wilhelmina Redeck, veuve de John Henry Reifs, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John H. Reifs, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Zengel, Thomas & Suthon, avocats.
17 sep—17 21 26

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Louise Pierre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 71,6[illegible]0 — Division E — Attendu que Thérèse Leblanc a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Louise Pierre, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les sept jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition et la description et l'évaluation de ladite propriété soient approuvées et homologuées. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Gabriel Fernandez, Jr. avocat. 26 sept—1f

Succession de Richard E. Schmidt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 63,416 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Vertie Pendley Schmidt Norris administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Saunders & Pearley, avocats. 26 sept—26 30—oct 1

Succession de Pierville Fo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 70,[illegible] Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons s'ils en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Michel V. Pervin, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Carleton Hunt, avocat. 23 sept—23 27—oct 2

Succession de Annie Leinhardt veuve de Marshal Fielder.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 71,552—Division C—Attendu que Conrad Leinhardt, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Annie Leinhardt, veuve de Marshal Fielder, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. A. Guilbeau, avocat.
20 Sept—20 24 29

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande Propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 461 rue Magasins.

Encoignure de la rue Upperline

Lucien Bernet vs William H. Hughes.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 71,895—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Craig et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 octobre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec améliorations dans le troisième district, dans l'ilet borné par les rues Clouet, Marais, Urquhart et Louisa, étant une partie du lot désigné par le No 31 de l'ilet No 13 comme il est démontré sur un plan de P. N. Judice, daté le 20 décembre 1867 et déposé en l'étude de A. Dreyfous, notaire ladite